



En attente d un contract j ai fourni du travail

Par **angils**, le **28/10/2008** à **11:08**

appret une promesse d embauche au mois de janvier 2008 des que la societ?uvrirait des porte se qui c realis?n mars 2008 je fournissait du travail qui devait etre recuper?es que je serait declar?or a se jour je ne le suis toujours pas se qui fait que je fourni a cette personne du travail gratuitement depuis plus de 10 mois et il ne veu plus me declar?t encore moins me payer . quel sont mes recours en se cas sachant que cette entreprise a coutume d employer regulierement des chauffeurs et ouvrier qui font du travail dissimul?erci de m aider car a se jour je suis au rmi et j ai du mal a joindre les deux bouts je comptai vraiment sur se travail c pour cette raison que je n ai rien dis jusque a present mais la j ai plus rien et j ai pratiquement plus gout a rien et la sensation de mettre fait avoir en beaut. je peu prouver mes dire car j ai etait en contact avec la clientele et j ai un enregistrement video ou il avou m avoir et me faire travaillé et comme quoi il ne me payr pas